



Pour que votre adhésion au Club Canin soit complète,

Il vous suffit d'apporter au club:

- La Fiche d'Inscription remplie et signée (page 2)
- La Fiche d'Education complétée (page 3)
- éventuellement, l' Autorisation Parentale (page 4)
- Le coupon signé du Règlement Intérieur (page 6)
- La licence de la Société Centrale Canine (page 7)



ainsi que les justificatifs suivants :

- le Passeport du chien (ou son carnet de santé) : la vaccination antirabique étant obligatoire pour l'accueil du chien adulte sur notre terrain (pour les chiots à partir de 4 mois)
- une photocopie de la carte d'identification (tatouage ou transpondeur) du chien
- une Attestation d'assurance de Responsabilité Civile

avec une enveloppe timbrée à vos noms et adresse
et le paiement de votre cotisation et de la licence



**Merci de remettre les
éléments de votre dossier
à la secrétaire du club**

Nous serons heureux de vous accueillir
et de vous aider à mieux connaître
et éduquer votre chien

Terrain au Derbez à Plouguerneau
Coco : 02 98 05 33 46 - 06 68 70 50 30
M.Christine : 06.86.05.27.40
Mail : regard_de_chien@yahoo.fr

A BIENTÔT

si pluralité d'adhérents ou de chiens remplir une fiche pour chacun

V
O
U
S

NOM et Prénom :
 DATE de naissance.....
 ADRESSE CP.....
 VILLE..... N°TEL/dom.....N°TEL/port.....
 adresse internet.....droit à l'image O/N.....

C
H
I
E
N

NOM : AFFI:
 DATE DE NAISSANCE :SEXE :..... RACE :
 INSCRIPTION AU LOF :N°
 N° D'IDENTIFICATION :
 DATE de VALIDITE du Certificat Vaccination Antirabique :

P
A
I
E
M
E
N
T

Cotisation annuelle : 130 € (+65 € par chien supplémentaire)
 Licence SCC : 19 € par adhérent
 Paiement : € en espèces ou par chèque
 (barrer la mention inutile)

S
I
G
N
A
T
U
R
E

Je soussigné,.....demande mon adhésion au Club Canin

DATE de l'Adhésion



Signature de l'Adhérent

CLUB CANIN

REGARDS DE CHIENS

FICHE D'EDUCATION

Nom du chien :

Race :

Adhérent :

Comment avez-vous connu le Club ?

Vétérinaire

Relation

Presse

Autre

Pourquoi souhaitez-vous venir au Club, qu'en attendez-vous ?

Où avez-vous acquis votre chien ?

Eleveur – Ami – Annonce – Refuge – Animalerie –

Quel âge avait votre chien à son arrivée chez vous ?

Vivez-vous : en appartement - dans une maison individuelle - avec ou sans terrain

Combien a-t-il de repas par jour ? : 1 – 2 – 3

à heures fixes - à la demande - en « libre service »

Y a-t-il autres animaux dans votre foyer ?

Lesquels ?

Quel est le nombre de personnes composant votre foyer ?

Promenez-vous votre chien ?

Combien de fois par jour

Reste-t-il souvent seul chez vous ?

Définissez le caractère de votre chien :



B.P 34 - 29880 PLOUGUERNEAU
Tél : 06.68.70.50.30 - 02.98.05.33.46
06.86.05.27.40

www.regardsdechiena.fr

AUTORISATION PARENTALE

pour enfant mineur

Je, soussigné
NOM PRENOM

Demeurant.....
ADRESSE complète

Ayant autorité parentale en qualité de
PERE – MERE – TUTEUR

Sur l'enfant.....
NOM PRENOM

Né le

L'autorise à participer aux séances d'Education Canine organisées par le Club
Canin "Regards de Chiens"

avec notre chien.....,
NOM RACE

Fait le.....

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR

L'adhésion annuelle au club permet aux adhérents de participer aux leçons collectives des samedis et dimanches selon les horaires suivants (modification possible en cours d'année) :

Nous demandons aux adhérents de ne se présenter que **15mn avant** les horaires cités ci-dessous. Merci

Samedi :	14h00 - 15h00	Chiens Adultes Confirmés
	15h15 - 16h15	Chiens Adultes Débutants
	14h00 - 15h00	Ecoles des Chiots Confirmés
	15h15 - 16h15	Ecole des Chiots Débutants
Dimanche :	11h00 - 12h00	Education Adultes tous niveaux
		Ecole des chiots tous niveaux

L'accès au terrain est strictement interdit en dehors des heures d'ouverture et de la présence d'un membre du Comité.

Le club pourra être fermé plusieurs week-ends dans l'année, notamment pour participations ou organisations de concours.

Les adhérents seront prévenus par voie d'affichage 15 jours à l'avance.

Les entraînements destinés à la compétition, à l'obéissance et au perfectionnement de l'école des chiots sont soumis à des conditions particulières. Ils ne font pas partie des services que le club s'engage à fournir systématiquement aux adhérents. Les inscriptions se feront à l'avance (places limitées) par les éducateurs en accord avec les maîtres. Un roulement sera effectué sous le contrôle des responsables.

Seuls les membres à jour de leur cotisation dont le chien est identifié auprès de la Société Centrale Canine et inscrit au Club, muni d'un carnet de vaccinations à jour (rage obligatoire) et pris en charge par leur assurance responsabilité civile, seront admis sur les terrains. Pour les chiens catégorisés, l'attestation d'assurance « chien dangereux » ou « chien catégorisé » ainsi que la déclaration en mairie et le permis de détention sont obligatoires.

Les adhérents devront se conformer aux instructions données par les responsables et aux règles régissant le fonctionnement du club. Les éducateurs pourront exiger le port de la muselière à un chien même non catégorisé mais présentant une certaine agressivité envers ses congénères ou les personnes présentes dans l'enceinte du club.

Les chiens devront réintégrer les véhicules à la fin des cours, avant la collation et le « débriefing » des éducateurs et des maîtres.

Les adhérents devront se garer à l'emplacement prévu à cet effet.

Les cours d'obéissance seront mis en place en fonction de la disponibilité des éducateurs.

Le non-respect des horaires perturbant l'organisation et l'entraînement des autres membres, les retardataires ne seront admis sur le terrain qu'après acceptation du responsable présent.

Les chiennes en chaleur ne pourront pénétrer dans l'enceinte du club qu'avec l'autorisation d'un éducateur.

Avant d'entrer sur le terrain, les chiens seront promenés à l'extérieur pour faire leurs "besoins"; si le chien se vide à l'intérieur du Club, le maître doit assurer le nettoyage immédiatement.

Des poubelles sont mises à disposition pour y déposer papiers ou autres débris.

L'accès des chiens est interdit à l'intérieur du local du Club.

Les chiens ne doivent pas rester attachés aux poteaux ou aux grillages cernant les différentes parties du Club.

Chaque conducteur doit se présenter avec l'équipement nécessaire à l'entraînement de son chien.

Le matériel du Club mis à disposition des adhérents est sous la responsabilité de chacun. A ce titre il doit être respecté, rangé et entretenu.

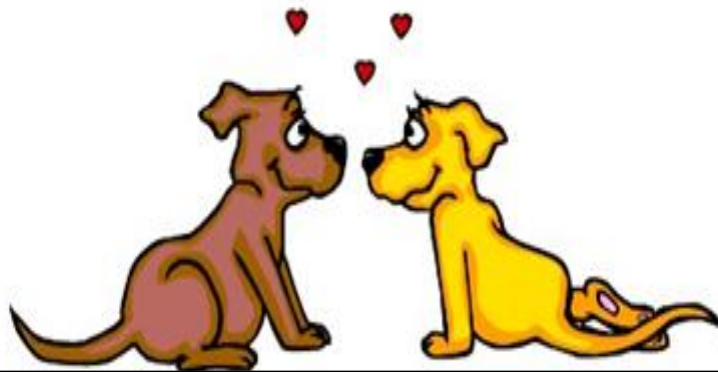
En cas de dégât accidentel, prévenir le responsable présent pour qu'il prenne les mesures nécessaires afin d'éviter un accident éventuel ou une détérioration plus importante.

Aucun chien ne pourra rester sur le terrain d'entraînement hors du contrôle de son maître.

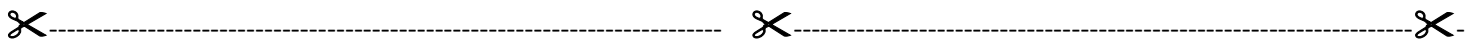
Interdiction de fumer sur les terrains lors des entraînements collectifs.

IMPORTANT: Le manquement à ces règles peut entraîner l'exclusion d'un ou plusieurs entraînements et en cas de récidive, la radiation du Sociétaire prononcée par le Comité.

D'autre part, en ce qui concerne **les fumeurs**, nous leur demandons de ne pas jeter leurs mégots usagés au sol, non seulement, ça fait négligé et irrespectueux pour ceux qui entretiennent les terrains, mais n'oubliez pas qu'un chien, peut-être même le votre, pourrait l'ingérer, ce qui n'est pas bon pour lui. Merci de votre compréhension.



**TOUT LE MONDE EST PRET A VOUS AIDER
PERSONNE N'EST A VOTRE SERVICE**



Coupon à remplir et à rendre avec la feuille d'inscription

NOM et Prénom du nouvel adhérent :

Nom du chien :

Date de l'adhésion :

Signature précédée de la mention manuscrite : " lu et approuvé"



COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE

LICENCE N° :

DEMANDE DE LICENCE

RENOUVELLEMENT

DUPLICATA

ETIQUETTES SUPPLÉMENTAIRES

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

CHANGEMENT DE CLUB

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
CUN-1-09/11-01

POUR L'ANNÉE 2012

La licence 2012 est valable du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 (période de "couverture" du contrat d'assurance).

Pour faciliter les démarches, il est admis cependant que les licences 2012 puissent être souscrites à compter du 1^{er} octobre 2011.

Les demandes de licences doivent obligatoirement être regroupées par le Président du club, puis envoyées à la C. U. Régionale qui doit les viser avant de faire suivre.

A REMPLIR ENTIÈREMENT TRÈS LISIBLEMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Nom du chien : _____

Race : _____

Identification : _____ Livre des Origines : _____
Tatouage ou transpondeur (puce)

Né le : _____ sexe : M F C.T. : _____

Père : _____

Mère : _____

Producteur : M. M^{me} M^{lle} _____

Propriétaire : M. M^{me} M^{lle} _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

tél. : _____ Mail : _____

Conducteur : _____ Date de naissance du conducteur : _____

Société Canine Régionale : _____ Club : _____

Précisez le nombre de planches d'étiquettes que vous désirez 1 : 2 : 3 : (par défaut, 1 seule planche sera envoyée)

Disciplines pratiquées (cochez la ou les cases correspondantes - Au moins 1 case doit être cochée)

Campagne	Mondioring	Obéissance	Pistage	R.C.I.	Recherche Utilitaire	Sauvetage	Ring	Débutant	<i>Pour les chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie, cochez cette case si vous désirez une attestation d'assurance</i>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

DEMANDEUR	PRÉSIDENT DU CLUB	PRÉSIDENT DE LA C.U.R.
Date de la demande : _____	Date : _____	Date : _____
<i>Je déclare</i> - ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux. - sincères et véritables tous les renseignements figurant ci-dessus.	N° Identification SCC : _____ N° d'habilitation CUN : _____ Cachet (<u>avec adresse</u>), et signature	Cachet et signature
Signature	Nom _____ Tel. _____	

- Pour les nouvelles demandes, joindre obligatoirement :
 - Copie du **pedigree étranger** uniquement
 - Pour tous les chiens, joindre une copie de la carte d'identification
- Pour les **renouvellements** collez une étiquette et complétez les renseignements manquants.

Pour l'année 2012 : 19 Euros

Modification ou duplicata (pour l'année en cours) : 10 €
Étiquettes supplémentaires : 3 €
Attestation d'assurance (pour une licence déjà établie) : 2 €

Le **Président du Club** doit envoyer les demandes (après regroupement) au **Président de CUR/T**, accompagnées d'un **chèque du club global** libellé à l'ordre de S.C.C. - CUNCBG / Licences

**Collez ici
l'étiquette
pour les
renouvellements**